

Kommentar : message du président

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Wohnen**

Band (Jahr): **72 (1997)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Message du président

Les 6 et 7 juin prochains se tiendra à Bâle le Congrès de notre Association.

Ces journées sont extrêmement importantes à plus d'un titre. Elles permettent notamment de nouer ou de confirmer les relations qui doivent exister entre nos membres. C'est aussi le moment de réfléchir sur le devenir de notre mouvement coopératif. A la fin du siècle dernier et au début du XXe, des auteurs tels que Emile Zola ou John Steinbeck ont décrit de façon saisissante la situation dramatique dans laquelle se trouvait une partie importante de la population de nos sociétés industrialisées. Conséquence directe de cette paupérisation, la situation du logement pour cette population était extrêmement préoccupante. C'est le moment où se développe une prise de conscience pour essayer de résoudre ce problème. En effet, les conséquences de cet état de fait avaient des prolongements graves sur l'état de santé de ces personnes, notamment la tuberculose, etc. Il n'est pas besoin d'insister sur les effets désastreux à l'encontre de l'ensemble de la société. Des quartiers entiers sont déclarés insalubres, mais il est difficile de les évacuer sans solution de rechange pour reloger les familles.

A partir de la fin de la Première Guerre mondiale, le mouvement s'accélère et les autorités prennent enfin conscience de la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics pour soutenir ceux qui s'engagent dans la construction de logements à caractère social.

Hormis l'entracte de la grande crise économique des années 30 et de la Seconde Guerre mondiale, ce mouvement s'est poursuivi jusqu'à maintenant avec succès, même si tout n'est pas résolu.

Il faut cependant être extrêmement attentif car, avec la fin d'une croissance économique exceptionnelle et la mondialisation du commerce et des outils de production, nous nous trouvons à nouveau confrontés à des situations qui pourraient bien ressembler, si nous n'y prenons garde, à celles décrites à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle.

La montée du chômage ne semble pas se résorber. Bien sûr, jusqu'à aujourd'hui, des solutions économiques ont été trouvées pour garantir un minimum vital aux chômeurs. Cependant, même cela n'est plus garanti à long terme, compte tenu de l'état des finances de la Confédération et des cantons.

A l'étranger également, la situation de ce point de vue n'est guère

meilleure. Dans leur souci d'économie, nos autorités ont tendance à remettre en cause la nécessité même des interventions publiques pour l'encouragement à la construction et à l'exploitation d'immeubles à caractère social.

Il s'agit là d'une vision à très court terme tant l'histoire nous apprend que c'est un leurre d'imaginer que nous pourrions échapper à cette nécessité interventionniste.

Dans une récente étude publiée par la Confédération dans le cadre de la nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons, il est pratiquement proposé de transférer la totalité des tâches dévolues à la Confédération, de par la Constitution, sur les cantons.

Même en admettant que cette problématique se réalise, le problème du logement social ne sera pas pour autant résolu, tant il est vrai que les finances des cantons et des communes ne sont guère meilleures que celles de la Confédération.

Quant à nous, nous estimons qu'il s'agit là d'une grave erreur tant le rôle moteur joué par l'Office fédéral du logement tout au long de ces dernières années a été déterminant dans la plupart des régions de notre pays.

La collaboration qui s'est établie entre les communes, les cantons et la Confédération a donné des résultats plus que probants. Le modèle établi il y a une vingtaine d'années en période de haute conjoncture, avec une progression constante du PNB et des salaires, répondait parfaitement aux besoins. Aujourd'hui que ceux-ci stagnent, voire régressent, il est probablement nécessaire de trouver des formules nouvelles.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille condamner et renoncer à tout ce qui a été fait au cours de ces dernières années.

Il appartient à notre Association de soutenir dans toute la mesure de ses moyens l'Office fédéral du logement dans les démarches et recherches qu'il entreprend pour le maintien d'une aide fédérale efficace et combien nécessaire.

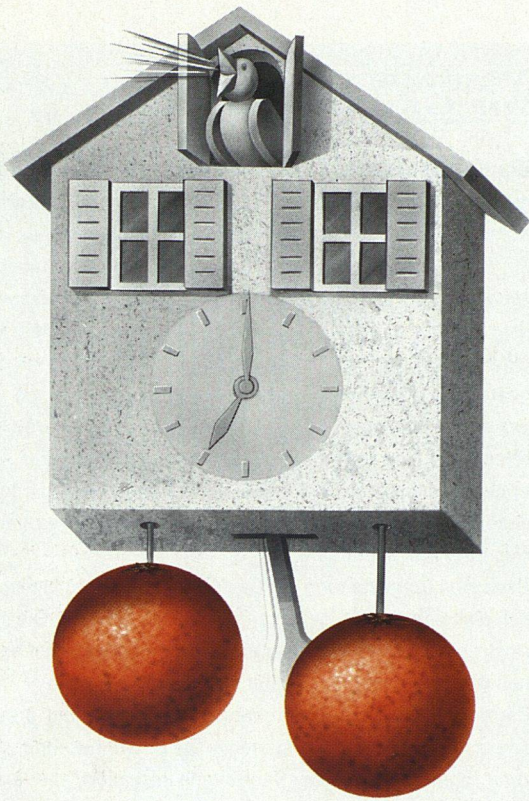
Rappelons-nous que c'est toujours dans les périodes difficiles que l'on peut vivifier l'esprit de corps qui doit régner dans une association telle que la nôtre et nous encourager à poursuivre inlassablement les objectifs qui nous ont été fixés par nos prédécesseurs.

Nous sommes convaincus du bien-fondé de notre tâche et de la confiance que nous avons en nous-mêmes.

René Gay



Kuckuck!




**Wir helfen Ihnen
ins eigene Nest.**

Mit einem

Baukredit oder
einer Hypothek.

Lassen Sie sich beraten!

Coop  Bank

Eine Partnerschaft, die Früchte trägt.

4002 Basel, Aeschenplatz 3, 061 - 286 21 21

3001 Bern, Amthausgasse 20, Tel. 031 - 327 75 75

2501 Biel, Bahnhofstrasse 33, Tel. 032 - 323 23 51

5201 Brugg, Neumarkt, Alte Zürcherstrasse 20, Tel. 056 - 461 74 74

6002 Luzern, Morgartenstrasse 5, Tel. 041 - 226 46 46

9001 St. Gallen, Vadianstrasse 13, Tel. 071 - 222 81 81

8201 Schaffhausen, Vordergasse 54, Tel. 052 - 632 32 32

8001 Zürich, Uraniastrasse 6, Tel. 01 - 218 63 11

spielen



Spielplätze müssen leben, natürliche Umwelt ersetzen, die kindliche Phantasie bereichern, Abwechslung bieten, zu spielerischen Taten verhelfen, Kontakt schaffen, begeistern, anregen, müssen dem Kind seine Welt bedeuten, müssen Wohnraum im Freien sein...

Verlangen Sie den grossen Spielgeräte-Katalog von Geräten in Holz, Metall, Kunststoff.

bürli

Bürli Spiel- und Sportgeräte AG
Postfach 3030, 6210 Sursee
Telefon 041/921 20 66

STARKER STAMM – GESUNDE ÄSTE



Der Stamm hat in über hundert Jahren einen beachtlichen Umfang sowie eine bemerkenswerte Stabilität erreicht. Die dazugehörigen Zweige sind stabiles Astwerk.

Wer seine Betriebsphilosophie in dieser Art formuliert, weiss, wovon er spricht. Tradition, ohne rückständig zu sein, Fortschritt, ohne blinden Expansionsdrang – das sind die Markenzeichen der Keller + Co. AG. Mit Ästen werden die drei Bereiche Hochbau, Zimmerei und Gussasphalt umschrieben. So werden z.B. allein im Hochbau über 120 Mitarbeiter beschäftigt, die nebst Neu- und Umbauten speziell bei Renovationen/Auskernungen und beim Gerüstbau eingesetzt werden. Alle Arten von Zimmermannsarbeiten erledigen die zwanzig hochqualifizierten Mitarbeiter des Bereichs Zimmerei.

**BAUMEISTERARBEITEN ZIMMEREI
GUSSASPHALT KUNDENDIENST**

Neugasse 136 8031 Zürich Tel. 01/271 36 33 Fax 01/272 40 13